L'avocat belge Bernard Maingain poursuivi par la justice burundaise

La Libre Belgique, 15 dÃ©cembre 2015 Burundi : Venu dÃ©fendre des clients, l'avocat belge Bernard Maingain se retrouve accusÃ© Alors que la capitale burundaise, Bujumbura, est en proie Ã des massacres, un procÃ¨s important s'est ouvert ce lundi devant la Cour suprÃªme, Ã Gitega. Vingt-huit militaires et soldats putschistes sont accusÃ©s d'avoir participÃ© Ã la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai.Le Belge Bernard Maingain est l'avocat de quatre de ces militaires. Contre toute attente, il est Ã©galement poursuivi par la justice burundaise.

ContactÃ© par La PremiÃ¨re, l'avocat a fait part de sa surprise. Ce mardi matin, il ne savait mÃªme pas prÃ©cisÃ©ment de quoi il est accusÃ©. Il semblerait que ce soit pour avoir fomentÃ© un coup d'Etat en mai. Avant l'ouverture de ce procÃ¨s, Me Maingain ne cachait pas ses craintes. Il avait d'ailleurs expliquÃ© ce week-end Ã LaLibre qu'il nÃ©gociait avec l'Onu pour "sÃ©curiser les dÃ©fenseurs pendant le procÃ¨s" et avait soulignÃ© qu'il Ã©tait important pour lui de se rendre Ã Bujumbura "afin qu'il y ait une parole libre" durant les audiences. Bernard Maingain dÃ©range les autoritÃ©s burundaises depuis quelques mois. En mai dernier, il nous avait indiquÃ© avoir aidÃ© la sociÃ©tÃ© civile burundaise Ã exfiltrer deux collaborateurs du gÃ©nÃ©ral Adolphe Nshimirimana, bras droit du prÃ©sident burundais Pierre Nkurunziza et ancien chef des services de renseignements. Ces deux tÃ©moins ont fait des dÃ©clarations sur les prÃ©paratifs criminels du rÃ©gime burundais, qui sont aujourdâ€™hui entre les mains du Conseil de sÃ©curitÃ© de lâ€™OnuÂ "Je suis le rapporteur sur les exÃ extra-judiciaires au Burundi. J'ai des visites de trÃ¨s nombreuses familles qui ont Ã©tÃ© assassinÃ©es, qui m'ont demandÃ© de saisir la Cour pÃ©nale internationale. Nous avons jouÃ© un rÃ´le important de lanceur d'alertes concernant la faÃ§on avec laquelle les milices ont Ã©tÃ© armÃ©es", expliquait-il ce mardi sur La PremiÃ¨re. Il ajoutait : "J'ai vÃ©cu les Ã©vÃ©nements de 1990, 1992, 1994. Quiconque a suivi cela est traumatisÃ© pour toujours. On avait dit 'plus jamais Ã§a' mais ce 'plus jamais Ã§a' est en train de revenir Ã grande vitesse. Dans un silence qui m'effraie absolument". Le 13 mai, aprÃ¨s plus de deux semaines de manifestations sÃ©vÃ¨rement rÃ©primÃ©es contre la candidature du prÃ©sident Pierre Nkurunziza Ã un troisiÃ¨me mandat controversÃ©, le gÃ©nÃ©ral Godefroid Nyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncÃ© la destitution du chef de l'Etat, en dÃ©placement Ã l'Ã©tranger. AprÃ¨s deux jours d'incertitude, le coup s'Ã©tait solde par un Ã©chec et la reddition d'au moins trois des meneurs, dont le gÃ©nÃ©ral Cyrille Ndayirukiye. Le chef des mutins, le gÃ©nÃ©ral Nyombare, est lui en fuite. Les accusÃ©s sont poursuivis pour "tentative de coup d'Etat et appel Ã une insurrection populaire, assassinat de soldats, de policiers et de civils et destructions mÃ©chantes de bÃ¢timents", des crimes passibles de la prison Ã perpÃ©tuitÃ©, selon l'acte d'accusation lu par le substitut du procureur, Adolphe Manirakiza. Ce procÃ¨s s'ouvre trois jours aprÃ¨s l'attaque vendredi par des insurgÃ©s de deux camps militaires Ã Bujumbura et un en province. : On dÃ©plore officiellement 87 morts, dans des affrontements. Les tÃ©moins civils, en revanche, parlent de 100 Ã 200 tuÃ©s, essentiellement des jeunes gens raflÃ©s dans les quartiers contestataires aprÃ¨s les combats de vendredi, et exÃ©cutÃ©s. J. LGG. (AVEC AFP)